

DTU 36.5 : Maîtriser les règles de l'art liées à la pose de menuiseries extérieures

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

1 jour - 7:00 heures

Tarif

350.00 € HT soit 420.00 € TTC par participant

Public

Menuisiers poseurs, Charpentiers, Couvreur

Pré-requis

Maîtriser les fondamentaux de la pose de menuiserie extérieure

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Échanges sur des photos en cours chantier.

Mises en situations variées sur des non-qualités majeures selon grille d'audit RGE (auditeur RGE d'un jour sur différents cas).

Echantillons de produits.

Etude de documents techniques.

Profil de l'intervenant

Formateur technique expert en menuiserie.

Objectif professionnel

Permettre aux participants de maîtriser les règles de l'art et les exigences du DTU 36.5 pour assurer une pose conforme et performante des menuiseries extérieures.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Faire le point sur le DTU 36.5 et la réglementation associée (Avis techniques, assurances décennales, contrôles chantiers RGE).
- Maîtriser techniquement les règles de l'art et la mise en œuvre de la pose des menuiseries extérieures

Contenu

1- Rappel réglementaire :

- Les normes en menuiserie extérieure
- Etes-vous bien assuré pour vos chantiers ?

2 - Les étapes d'une pose de menuiserie extérieure :

- L'environnement et les conditions du chantier
- La réception de support et de produits
- **La pose :**
- Le Compriband est-il obligatoire ?
- Existe-t-il des mousses Polyuréthane dédiées à la pose ?
- Peut-on poser une fenêtre sans cales ?
- Spécificité de la pose en rénovation
- Spécificité avec isolation par l'extérieur ?
- Comment gérer avec fiabilité la jonction entre la menuiserie et le coffre linteau de volet roulant ?
- La réception des ouvrages.

3 - Les travaux transversaux :

- La ventilation (entrée d'air)
- Garde-corps
- Vitrages de sécurité
- Déclaration de travaux
- Accessibilité

Critères et modalités d'évaluation :

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.

